

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1035 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Comité de suivi Fcc-Cach

Shadary, Kabund, Kabuya... débarqués !

(Lire en page 12)



Mettant le cap
sur l'avenir

**Ensemble
pour la
République
actualise
son fichier
de membres**

(Lire en page 12)

LAMUKA

**Passation
de fanion
entre
Muzito et
Fayulu**

(Lire en page 4)

Inspection générale des finances

**Détournement des
fonds anti-Covid:
deux ministres
parmi les suspects**

(Lire en page 7)

MAZEMBE

**L'assemblée
générale
élective fixée
au 22 août
prochain**

(Lire en page 11)

Virus en RDC

Reprise des cultes suspendus depuis près de 5 mois

Les services religieux suspendus depuis le 24 mars ont repris hier dimanche en République démocratique du Congo, où les autorités et responsables religieux insistent sur les mesures de lutte contre la propagation du coronavirus, selon des correspondants de l'AFP.

A la cathédrale Notre-Dame (catholique) de Kinshasa, les fidèles munis de leurs masques ont afflué dès 06H30 pour participer à la première messe qui s'est déroulée dans une ambiance festive, avec des cris de joie. Tous étaient soumis au lavage des mains à l'eau chlorée avant de franchir les

portes de l'église où sur les bancs, des marquages en blanc séparaient d'un mètre les priants. « Nous vous demandons de porter convenablement vos masques », a lancé du haut de la chaire l'annonciateur. Le curé a insisté sur « le port obligatoire de masques, le lavage des mains, la distanciation physique à l'intérieur de l'église », ajoutant que les récalcitrants couraient le risque d'être « confinés ». En plus du masque ordinaire, les agents chargés de distribuer la communion, reçue exclusivement par la main, portaient des masques en plastique de protection, à l'exception du célébrant qui ne portait rien.

Un peu plus loin, à Philadelphie (église évangélique), avec ou sans masque, les fidèles, en file indienne, étaient soumis à la prise de température avant d'accéder au lieu du culte. La reprise des cultes a également été observée dans d'autres villes comme à Beni au Nord-Kivu (est), à Kikwit (sud-ouest), ou Kisangani (nord).

La RDC a officiellement enregistré 9.676 cas de Covid-19 pour 240 décès depuis la déclaration des premiers cas le 10 mars, selon les derniers chiffres officiels. L'état d'urgence sanitaire décrété le 24 mars par le président Félix Tshisekedi a été levé le 21 juillet. afp

Journée internationale de la Jeunesse

L'YMCA-RDC s'est penchée sur la modernisation de son site

Jimmy Matulu-Mwana président national de l'Ymca-Rdc a, dans son discours de circonstance, félicité les jeunes pour leur unité, regardant dans la même direction, travaillant en synergie pour partager leur potentialité et contribuer à l'épanouissement intégral de no-

tre pays en particulier et du monde en général. Le pays et le monde, a-t-il signalé, ont besoin de cet état d'esprit pour amorcer un nouvel élan dans la gestion des problèmes de nos communautés respectives.

S'agissant du projet de modernisation de l'Ymca, il est soutenu financièrement par AFRICA DEVELOPMENT et sera piloté par la société

SETRACO SPRL. Cette modernisation portera sur les installations comme sur les équipements des bureaux, galeries commerciales, salles des classes, hôpital avec bloc technique, terrain de basketball, etc. Les anciennes installations resteront en place sans modification ; elles sont historiques, a conclu le président national.

BM

Corps des inspecteurs de l'EPST

Les ordonnances 231 et 232 toujours non appliquées 29 ans après

Au cours d'une conférence de presse le 15 août 2020 au lycée Mokengeli de Lemba, Mr Sébastien Bachi-Yekula Lemba a rappelé la non application des ordonnances numéros 231 concernant le corps des inspecteurs et 232 qui concernait les enseignants, toutes les deux prises le 15 août 1991, rappel placé sous le signe de la commémoration du 29^{ème} anniversaire des dites ordonnances indique l'inspecteur général adjoint Mr Sébastien Bachi, également président du syndicat indiquant que ces ordonnances n'ont jamais été appliquées malgré les multiples rencontres avec les déci-

deurs qui sont passés. Pour accentuer la pression, une commission paritaire est prévue pour des négociations.

Parmi les revendications restées sans solutions on épingle le paiement régulier des enseignants, la reconnaissance par les décideurs des enseignants comme les transmetteurs de savoir et véritables agents au centre de développement pour l'enseignement, socle de tout développement. En outre, il invite le public à retenir que le Syndicat libre de l'enseignement et de municipalité est un syndicat de l'excellence, de la responsabilité, de la dignité et du travail.

BM

Lamuka s'oppose à une retouche fragmentaire des réformes électorales

Pas question d'opérer une réforme fragmentaire sur les questions électorales. La réévaluation des textes essentiels au processus électoral doit concerner, outre la CENI, la Cour Constitutionnelle et d'autres institutions faisant partie de l'arsenal juridique encadrant le cycle électoral en République Démocratique du Congo. Point de vue soutenu mercredi par Alain Bolodjua, Coordonnateur de la Nouvelle Classe Politique de l'Opposition (NCPO), proche de Lamuka.

Le débat fait rage. La question des réformes électorales se lit sur toutes les bouches des leaders de la société civile qui bénéficient dorénavant du soutien de certains partis politiques essentiellement de l'opposition. Faut-il réformer la CENI avant l'investiture de ses nouveaux animateurs ? Pourquoi réformer maintenant et pas plus tard ? Que faut-il améliorer et pour quelle garantie de justice électorale en 2023 ? Des questions qui n'ont pas encore trouvé des réponses si ce n'est cette grande campagne de porte à porte menée par le groupe des 13 réduit à 12 avec le départ de l'un des leurs pour des raisons de positionnement en qualité de candidat à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), Paul Nsapu.

Le groupe de Delly Sessanga soutient une réforme préalable à toute mise en place des administrateurs des élections. Ceci, explique-t-il, encadrerait efficacement le nouveau système électoral mettant les animateurs de la CENI sous

une forme de surveillance légale en ce qui concerne la compilation des résultats, les actes d'administration et de gestion électorales, ainsi que toute attitude tendant à les éloigner des fondamentaux éthiques, déontologiques et d'intégrité. Avis partagé par la Conférence Episcopale Nationale du Congo (Cenco) et quelques autres groupes religieux et de la société civile.

Les réformes vont-elles retarder les échéances électorales ?

Pour le Front Commun pour le Congo (Fcc), les réformes bien qu'impératives ne peuvent s'opérer qu'une fois l'épineux dossier de la désignation des animateurs de la CENI clairement réglé le plus solidement. Procéder autrement ouvrirait la voie à une grosse équation (boîte de pandore) difficile à refermer. C'est aussi l'avis d'une bonne frange de la société civile.

Dans l'une de ses dernières prises de positions, le collectif des vraies organisations de la société civile non politisées de la RDC a estimé que les réformes électorales exigeront beaucoup de temps et entraîneront indubitablement une révision constitutionnelle. Point de vue soutenu également par le Panel des experts de la société civile dans ses nombreuses sorties médiatiques estimant que les réformes électorales ne sont pas suspensives de la désignation ou de l'installation des membres de la CENI.

(Suite en page 4)

Décès de Luzanga Shamandefu
Ancien porte-parole de la mouvance kabiliste

Plusieurs fois ministre pendant la deuxième République, ancien député national dans la transition, Sébastien Luzanga Shamandefu et ancien porte-parole de la Majorité présidentielle (MP) de l'ex président Joseph Kabila est décédé hier dimanche matin à Kinshasa de suite d'une maladie. La nouvelle de sa disparition est confirmée à Election-net par sa famille politique.

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410

Collaborateurs
Boendy BL
Gaston Liande
Rédaction
Enquête et Reportage
Boendy BL
+243999199410
Jacques Famba
Secrétaire de rédaction
Benoit Mutshipayi
Secrétaire de rédaction
PAO
Abedi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba

Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor

Vente
-

Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

Reprise des vols domestiques et internationaux

Pour une importation massive de la covid-19

La levée des restrictions des voyages non essentiels pour les ressortissants des pays tiers et la reprise des vols domestiques et internationaux figuraient parmi les points inscrits à l'ordre du jour de la 44^{ème} réunion du Conseil des ministres hebdomadaire de vendredi dernier, présidée en vidéoconférence, par le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, à partir de son cabinet de travail de la Cité de l'Union africaine. En RDC, les frontières avec le monde extérieur s'ouvrent à nouveau et la circulation entre les 26 provinces du pays reprend, après environ six mois d'état d'urgence sanitaire à cause de la pandémie de coronavirus. Les Congolais manifestent leur satisfaction, en même temps ils émettent quelques réserves.

C'est ainsi que les frontières ont été ouvertes à nouveau à partir de ce samedi 15 août, de même que les trafics maritime, fluvial et aérien. Après une fermeture longue de plus de trois mois pour cause de coronavirus, c'est une reprise salutaire pour les compagnies aériennes du pays, à commencer par le trans-

porteur national Congo Airways qui vient de recevoir un prêt

C'est ainsi qu'après un travail de lobbying, la compagnie au léopard a obtenu du Fonds de promotion de l'industrie un peu plus d'un million de dollars de prêt étalé sur 36 mois. Comme de nombreuses compagnies aériennes, Congo Airways a souffert de la pandémie de coronavirus. Ses quatre aéronefs ont été cloués au sol pendant quatre mois. Dans le même temps, les factures se sont accumulées, notamment des créances dues à ses partenaires chargés de la maintenance de ses avions comme par exemple Air France Industries. Des coûts fixes qui étranglent la compagnie d'État. Car dans le même temps, le manque à gagner depuis l'arrêt du trafic passager s'est élevé à 30 millions de dollars d'après son directeur général interrogé sur Radio Okapi. Selon lui, la reprise sera progressive et elle dépendra de la confiance des voyageurs qui pour l'heure se plaignent des tarifs jugés élevés. La compagnie rétorque que la sécurité a un coût, en particulier pour le maintien de sa certification internationale IOSA. Par ailleurs, dit son directeur, elle se plie

aux mesures dictées par l'Organisation de l'aviation civile internationale en matière de gestes barrières : prise de températures, impositions du port des masques à bord et désinfection des appareils après chaque vol.

Par ailleurs, le ministre de la Santé publique a, quant à lui, présenté l'état de la situation de la pandémie de la COVID-19 et des autres épidémies en République démocratique du Congo en prélude de la reprise des cultes.

En effet, en prélude de la reprise des cultes, ce samedi 15 août 2020, le commissaire provincial de la ville de Kinshasa, le Général Sylvano Kasongo a échangé avec les responsables des confessions religieuses, ce jeudi 13 août 2020, au musée national situé sur le Boulevard Triomphal à Kinshasa. Le but de la rencontre était d'harmoniser les vues avec les confessions religieuses sur la nécessité de respecter les gestes barrières pour lutter contre la propagation de la Covid-19. Sylvano Kasongo leur a annoncé que ses éléments seront en tenue civile pour y veiller et met en garde contre le tapage diurne et

nocturne. « Nous venons d'échanger avec les responsables des confessions religieuses dans le calme et la sérénité sur la reprise des cultes. Nous nous sommes avec eux convenus sur le respect des gestes barrières notamment le port obligatoire et correct des masques, la distanciation physique, le lavage des mains, les prises des températures », déclare Sylvano Kasongo devant la presse à l'issue de cette réunion. Et de poursuivre: « La police sera déployée ce dimanche autour des églises pour observer le respect de toutes ces mesures. Les églises qui ne vont pas s'y conformer seront convoquées et entendues par la police. Nous avons aussi abordé la question de la nuisance sonore, ils nous ont promis de respecter la loi et en cas de dérapage, la police viendra saisir les baffles ». L'hôtel de ville de Kinshasa a, quant à elle, démenti, dans un communiqué de presse, une rumeur faisant état d'une taxe de désinfection des lieux de culte. Toutefois, le communiqué avait appelé les confessions religieuses à respecter les gestes barrières contre la covid-19.

Louis-Paul Eyenga

Dernière présidentielle

Atundu Liongo reconnaît la victoire de Fatshi

L'ambassadeur André -Alain Atundu, du Front commun pour le Congo (FCC), a appelé le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo et son prédécesseur Joseph Kabila, autorités morales respectives du « Cap pour le Changement (CACH) » et du FCC, à sauver la coalition, « instrument démocratique pour la gouvernance du pays ».

André-Alain Atundu, qui l'a indiqué au cours d'un point de presse à Kinshasa, les a invités à veiller au fondement de la coalition à savoir, la confiance et la bonne foi. « Les attaques contre le FCC ne sont pas constructives », a-t-il dit, avant d'appeler les partenaires à laisser la coalition FCC-CACH jouer son rôle dirigeant et régulateur de la vie politique.

Il a, à cet effet, exhorté les partenaires réfractaires à la coalition FCC-CACH à se reprendre pour l'intérêt de la jeune démocratie. Le Président Tshisekedi et son prédécesseur,

a-t-il affirmé, partagent la passion pour le Congo au regard de leur combat pour le peuple. « Kabila n'avait pas tort de céder pacifiquement le pouvoir au vainqueur de l'élection présidentielle conformément à la Constitution et que ce geste doit être célébré et protégé comme une relique de la démocratie », a-t-il dit, invitant les extrémistes à capitaliser cette alliance.

Non au glissement

L'ambassadeur André -Alain Atundu, a aussi appelé au respect du calendrier des élections à venir. Pour lui, la situation créée autour de la désignation du président de la CENI n'est pas une crise mais plutôt un problème conjoncturel, un obstacle passager. La société civile est suffisamment organisée pour résoudre ce problème. La démarche envisagée par la coalition conjoncturelle dite « groupe de 13 personnalités », pour solliciter la réforme de la Commission

Électorale Nationale Indépendante (CENI), a-t-il souligné, vise à faire retarder la tenue des prochaines élections en RDC.

« Leur initiative a tout l'air d'un cadeau empoisonné, dont le but est de délégitimer les animateurs démocratiquement élus et les institutions légalement installées pour réaliser leur projet présenté « in illo tempore » d'un régime d'exception de 2 ans avec la participation de tous les acteurs politiques qui n'avaient pu recueillir les voix du peuple », a-t-il soutenu, ajoutant que sa plate-forme ne pourra cautionner une telle initiative en dehors des institutions.

Parlant de la controverse du contresoining du vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, il a affirmé que c'est un problème politique qui nécessite une solution politique.

Plan économique stratégique national

L'ambassadeur André -Alain Atundu a, au cours de ce même point de presse, exprimé la nécessité d'un plan économique stratégique national pour réduire l'impact de la pandémie sur la vie économique.

Selon lui, l'opération technique, consistant à retirer le franc congolais et injecter le dollar, adoptée par la BCC pour assainir le marché, est plus communicationnelle qu'économique et n'apporte aucune amélioration, ni aucun soulagement au panier de la ménagère.

« La BCC n'aurait-elle pas dû soutenir la FEC, les mamans maraîchères ou les petits marchands, plutôt que de s'investir dans une opération trompe-l'œil sans impacter la vie de nos populations ni la vie économique ou les activités économiques et productives ? », s'est-il interrogé ajoutant que le marché résiste à cette manipulation où certains cambistes continuent à échanger le dollar à 1.900 FC.

ACP (le titre est de LR)

ITURI

John Tibassima pour un front commun des Ituriens contre les violences

Le deuxième vice-président du sénat, le sénateur John Tibasima Mbongemu, plaide pour la constitution d'un front commun de tous les Ituriens pour lutter contre les violences qui frappent presque tous les cinq territoires, dans un message aux participants de la récente table-ronde de ressortissants du territoire d'Irumu.

«*Constituons un front commun de tous les Ituriens pour lutter contre les difficultés qui nous assaillent, en premier lieu les violences qui frappent quasiment tous les cinq territoires de notre province. A ce propos, je vous exhorte à soutenir toutes les institutions de la République de la base au sommet, les forces de défense et de sécurité afin de bouter l'ennemi commun qui s'appelle l'insécurité hors de l'Ituri*», a martelé cet élu des élus d'Irumu.

John Tibasima Mbongemu invite le peuple de cette jeune et prospère province à bannir la haine, le rejet de l'autre, la considération de sa seule communauté mais de plutôt cultiver l'amour, le respect de l'autre dans ses différences, la tolérance qui sont a-t-il dit les meilleurs moyens d'exclure la violence comme mode de règlement de problème qui surviennent au quotidien.

Pour décourager les adeptes de l'autodéfense, il demande aux uns et aux autres de se remettre à l'État congolais pour régler toutes les questions liées à l'insé-

rité avant d'encourager les forces vives, les confessions religieuses et autres couches sociales d'exiger l'État d'assumer pleinement son rôle régalien de sécurisation de personnes et de leurs biens ainsi que d'assurer une justice équitable.

S'agissant de la table-ronde de ressortissants d'Irumu, le deuxième vice-président du sénat se félicite de la diversité des participants qui a-t-il fait savoir témoigne du fait que les filles et fils du territoire d'Irumu ont toujours vécu en symbiose et que le vouloir vivre collectif est un patrimoine et un acquis séculaire qu'ils tiennent absolument à présenter contre vents et marées.

Promettant de faire siennes les résolutions de ces assises John Tibasima Mbongemu rappelle ce qui unit au plus haut point les ressortissants d'Irumu notamment l'aspiration à la paix, à la sécurité de personnes et de leurs biens mais également l'ardeur au travail pour s'occuper des activités de base comme l'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerce.

Il a profité de l'opportunité pour présenter ses condoléances et sa compassion à toutes les victimes directes et indirectes de la grave crise sécuritaire et humanitaire qui prévaut en province de l'Ituri en général et le territoire d'Irumu en particulier.

Lamuka s'oppose à une retouche fragmentaire des réformes électorales

(suite de la page 2)

Lamuka veut une réforme qui éven- tre toutes les lois essentielles au proces- sus électoral

Monsieur Alain Bolodjua n'y va pas par le dos de la cuillère. Réformes électorales, oui. Mais réformes à la fois de la loi électo- rale, de la loi organique de la CENI, de la loi organique de la Cour Constitutionnelle et nous en passons. Une tâche ardue. Qui appelle des assises régulières et la mobili- sation de toutes les forces vives de la nation. Pour le Coordonnateur de la Nouvelle Classe Politique de l'Opposition (NCPO), les crises dites de légitimité post-électorales ne sont pas le seul fait de la CENI, mais égale- ment de la Cour Constitutionnelle qui a la responsabilité légale d'endosser les résul- tats électoraux. Intervenant dans l'émission en Lingala « Bosolo Na Politik », Alain Blodjua s'étonne de constater que des per- sonnalités politiques s'empressent de pro- poser des réformes électorales subjectives, ce qui ne permettra pas de résoudre la crise politique née de l'organisation brute et non professionnelle des élections.

Cet acteur politique évoque notam- ment le système de compilation et de pu- blication des résultats qui devrait être clarifié par la loi pour les mettre à la charge des secrétariats exécutifs provinciaux de la CENI. Ceci éviterait le flou électoral de 2018 qui n'a toujours pas fixé les électeurs con- golais sur les statistiques des résultats élec-

toraux bureau de vote par bureau de vote jusqu'à ce jour. Il en est de même du traite- ment des contentieux électoraux. Pour M. Bolodjua, cette question doit être décen- tralisée à tous les niveaux des juridictions judiciaires (Cours d'appel) au-lieu de tout concentré sur le dos de la Cour Constitu- tionnelle à Kinshasa.

Couper la poire en deux

Le besoin de réformer nos textes sur les questions électorales est bel et bien réel. Cependant, au regard du flou qui persiste en ce qui concerne le format des assises y relatives, le timing nécessaire à l'opérationnalisation desdites réformes ainsi que leurs limites thématiques, il devient illu- soire d'ouvrir la brèche. D'après le con- sortium des missions d'observation électo- rale de la société civile, il faut un forum na- tional sur les réformes électorales dans la première quinzaine de septembre 2020, soit quelques jours avant la seconde rentrée par- lementaire de 2020.

Malheureusement, avec la grande in- connue sur la durée desdits travaux, per- sonne n'ose accorder la chance à leur te- nue avant l'investiture des animateurs de la nouvelle Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), lesquels devront faire partie des principaux intervenants du fo- rum sur les réformes électorales en Répu- blique démocratique du Congo.

Ouran FM

Formation Professionnelle, Arts et Métiers

Reprise des activités ce 17 août

C'est à travers une correspondance du Ministère de la Formation Profes- sionnelle Arts et Métiers datée du 12 août 2020, que le ministre John Ntumba Panumpakole a annoncé la reprise des ac- tivités dans les écoles et centres de forma- tion professionnelle, le lundi 17 Août 2020.

Cette rentrée sera précédée par une campagne de sensibilisation de lutte contre le coronavirus du 13 au 15 août 2020.

John Ntumba invite à cet effet, les res-

pensables des établissements concernés à prendre des dispositions qui s'imposent, afin de faire respecter les mesures barrières.

Le communiqué indique également que " le ministre de la formation profes- sionnelle arts et métiers organisera de des- centes improvisées dans les établissements, pour s'assurer de l'application effective desdites dispositions".

C.L (factuel.cd)

LAMUKA

Passation de fanion entre Muzito et Fayulu



de l'arsenal juridique en- cadrant le cycle électoral en République Démocra- tique du Congo. Ce point de vue était défendu et soutenu mercredi dernier par Alain Bolodjua, Coor- donnateur de la Nouvelle Classe Politique de l'Op- position (NCPO), proche de Lamuka.

La question des ré- formes électorales est

Au bord d'un même avion, à la même minute près, Muzito et Fayulu revien- nent à Kinshasa, le 22 août prochain. Aux dernières nouvelles, ils prévoient un meeting populaire à l'issue d'une marche spontanée qui partirait dès leur sortie du parvis de l'aéroport international de N'djili jusqu'au siège de l'Ecidé, situé le long de l'avenue de l'Enseignement, à proximité du Boulevard Triomphal. Une passation de fanion à la tête de Lamuka est aussi annon- cée à l'agenda de ce retour fracassant.

Dans le respect des gestes barrières, ils vont s'adresser à la population congo- laise, pour livrer le fruit de leurs nouvelles cogitations sur l'avenir du pays. Vont-ils, à cette occasion, ressusciter la catéchèse sur la vérité des urnes ou alors comme toutes les autres forces politiques et sociales res- tées au pays, ils renforceront le camp de l'apologie du dialogue ? Vont-ils déterrer la hache de guerre pour continuer à jeter l'ana- thème au dernier des Chefs de l'Etat con- golais, au vainqueur de la présidentielle du 30 décembre 2018 ? Dossier à suivre !

Déjà, depuis février 2020, Fayulu pré- conisait, en outre, des réformes institution- nelles profondes au niveau de la Centrale électoral, de la Cour Constitutionnelle, de l'armée, de la politique et des services de sécurité. D'ailleurs, il prévoyait la mise sur pied d'un Haut Conseil des Réformes Insti- tutionnelles qui serait confié à Lamuka.

Il sied de signaler que Lamuka a sou- ligné qu'il n'est pas question d'opérer une réforme fragmentaire sur les questions électorales. La réévaluation des textes es- sentiels au processus électoral doit con- cerner, outre la CENI, la Cour Constitu- tionnelle et d'autres institutions faisant partie

propagée par des leaders de la société civile qui bénéficient dorénavant du sou- tien de certains partis politiques essentiel- lement de l'opposition. Faut-il réformer la CENI avant l'investiture de ses nouveaux animateurs ? Pourquoi réformer mainte- nant et pas plus tard ? Que faut-il faire pour améliorer et garantir les élections en 2023 ? Des questions qui n'ont pas encore trouvé des réponses malgré cette grande cam- pagne de porte à porte menée par le groupe des 13 réduit à 12 avec le départ de l'un des leurs pour des raisons de po- sitionnement en qualité de candidat à la Commission Electorale Nationale Indépen- dante (CENI), Paul Nsapu.

Le groupe de Delly Sessanga soutient une réforme préalable à toute mise en place des administrateurs des élections. Ceci, explique-t-il, encadrerait efficacement le nouveau système électoral mettant les animateurs de la CENI sous une forme de surveillance légale en ce qui concerne la compilation des résultats, les actes d'ad- ministration et de gestion électorales, ainsi que toute attitude tendant à les éloigner de fondamentaux éthiques, déontologi- ques et d'intégrité. Avis partagé par la Con- férence Episcopale Nationale du Congo (Cenco) et quelques autres groupes reli- gieux et de la société civile.

Le besoin de réformer nos textes sur les questions électorales est bel et bien réel. Cependant, au regard du flou qui persiste en ce qui concerne le format des assises y relatives, le timing nécessaire à l'opérationnalisation desdites réformes ainsi que leurs limites thématiques, il devient illu- soire d'ouvrir la brèche.

Louis-Paul Eyenga

Bulletin épidémiologique

9 605 cas confirmés, 8 512 guéris

D'après le bulletin du secrétariat multisectoriel de la lutte contre le Coronavirus en RDC publié ce vendredi 14 août à Kinshasa, le pays compte à ce jour 8 512 personnes guéries sur les 9 605 contaminées, mais 238 décès de cette pandémie.

Par contre, sur les 326 échantillons testés la veille; 16 nouveaux cas ont été confirmés, dont 8 à Kinshasa, 4 au Nord-Kivu, 2 dans le Haut-Uélé, 1 en Ituri et 1 au Nord-Ubangi ; Aussi, 4 nouveaux décès des cas confirmés et 32 nouvelles personnes sorties guéries des CTCO et parmi les patients suivis à domicile.

Le bulletin rappelle également que le test Covid-19 est gratuit pour tout le monde en République démocratique du Congo. Cependant, le test des voya- geurs est payant à 30 dollars améri-

cains.

Les 17 provinces touchées:

Kinshasa : 7.801 cas ;
Nord-Kivu : 502 cas ;
Kongo Central : 427 cas ;
Haut-Katanga : 314 cas ;
Sud-Kivu : 295 cas ;
Lualaba : 88 cas ;
Ituri : 81 cas ;
Haut-Uélé : 42 cas ;
Tshopo : 26 cas ;
Nord-Ubangi : 8 cas ;
Kwilu : 6 cas ;
Equateur : 5 cas ;
Sud-Ubangi : 5 cas ;
Haut-Lomami : 1 cas ;
Kasaï : 1 cas ;
Kasaï Central : 1 cas ;
Kwango : 1 cas.

LR

Coopération internationale

Un peu plus de nourriture (du PAM) pour les Congolais

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a besoin de 172 (cent soixante-douze millions) USD supplémentaires, afin d'être en mesure de mettre pleinement en œuvre son opération d'urgence dans en RDC au cours des six prochains mois pour venir en aide à 8,6 millions de personnes les plus durement touchées par la pandémie de la covid-19, contre un total de 6,9 millions de personnes en 2019, indique un communiqué de cette organisation onusienne reçu vendredi à l'ACP.

Le PAM alerte aussi la communauté internationale que des millions de vies pourraient être perdues à moins que celle-ci renforce son aide alimentaire en République démocratique du Congo (RDC), où selon les données nationales les plus récentes, quatre sur dix des 100 millions de personnes dans ce pays sont en situation d'insécurité alimentaire, en état de « crise » ou de faim « d'urgence »

selon Claude Jibidar, le représentant du PAM en RDC, le monde ne peut pas laisser de milliers de personnes tombées dans le gouffre, bien que cela soit compréhensible, du fait que le COVID 19 entraîne, à côté de l'insécurité alimentaire des pertes de

vies et de moyens de subsistance.

Par ailleurs, sans le financement nécessaire, les rations alimentaires et les allocations d'assistance en espèces devront être réduites, puis le nombre de personnes qui reçoivent de l'aide devra être réduit. Les interventions pour traiter et prévenir la malnutrition aiguë sont également à risque d'interruption, précise la même source.

La même source fait remarquer en outre que la récolte de cette année devrait être inférieure à la moyenne, dans une grande partie de la RDC, en raison de la sécheresse, des inondations et des infestations de ravageurs, ainsi que de l'accès limité des agriculteurs à leurs champs, en raison de l'insécurité et des restrictions de



mouvements dues à la COVID-19.

Pourtant, avec quelques 80.000.000 (quatre-vingt millions) d'hectares de terres arables, la deuxième plus grande superficie de ce type au monde après le Brésil, et environ la moitié des ressources en eau de l'Afrique, la RDC a le potentiel de produire plus qu'assez de nourriture pour sa population, indique-t-on. ACP

40ème sommet de la SADC

L'impact socio-économique de la Covid-19 au centre des cogitations

L'impact socio-économique de la pandémie de la Covid-19 et ses implications sur la région de la communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), notamment, la formalisation du programme de la SADC post-2020 ont été au centre de la vidéo conférence des travaux préparatoires du 40ème sommet ordinaire des chefs d'Etat et du gouvernement de cette organisation.

Selon un communiqué du ministère de la Coopération et intégration régionale reçu vendredi, à l'ACP, travaux ayant pour thème : « Quarante ans de consolidation de la paix et de la sécurité, de promotion du développement et de la résilience face aux enjeux planétaires », ont connu la participation du ministre d'Etat, ministre de la Coopération internationale et intégration régionale, Pépin Guillaume Manjolo, du vice-ministre du Plan, Freddy Kita, du Comité des Hauts fonctionnaires de la République démocratique du Congo (RDC), ainsi que des ministres des Affaires étrangères et de l'intégration régionale des pays membres de la SADC.

Les participants à ces travaux prépa-

ratoires du 40ème sommet ordinaire des chefs d'Etat et du gouvernement de la SADEC ont parlé également de l'opérationnalisation du thème du 39ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC, du rapport du comité des finances relatif aux contributions de chaque Etat membre, de la question relative au recrutement aux postes de secrétaire exécutif, secrétaire exécutif adjoint chargé de l'intégration régionale de la SADC, et des candidatures aux organisations continentales et internationales.

Pour rappel, le 39ème sommet ordinaire des chefs d'Etat et du gouvernement de la SADEC était tenu le 18 août 2019 à Dar-es-Salaam en République-unie de Tanzanie, où ils avaient pris note des actes d'extrémisme et de terrorisme perpétrés en République démocratique du Congo (RDC),



plus précisément dans le territoire de Beni. Les chefs d'Etat et du gouvernement de la SADEC s'étaient convenus alors de collaborer avec la Conférence internationale sur la région des grands lacs (CIRGL) et de consolider les efforts entrepris afin de rétablir la stabilité sécuritaire en RDC et dans la région des grands lacs.

ACP

Bientôt un accord Gouvernement - BCC pour combler le déficit budgétaire

Le ministre des finances José Sele Yalaghuli a participé ce samedi 15 août 2020, par vidéo conférence, au webinaire organisé par Sultani Makutano autour du thème « Danse du franc et des prix en RDC : la valse infernale ».

Dans son intervention, le ministre des finances a noté que cet actuel problème économique est conséquence de l'amenuisement des recettes dû préalablement aux tensions politiques et à la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Sele Yalaghuli a annoncé, dans cette foulée, la signature d'un accord entre le gouvernement et la Banque Centrale du Congo (BCC) afin d'éviter de creuser le déficit budgétaire et de permettre une bonne cohérence dans la mise en œuvre de politique économique.

A l'en croire, le pays a atteint un niveau « infernal » de déficit budgétaire évalué à environ 886 milliards de dollars américains au cours de la période allant du janvier à mi-juillet 2020.

Il a, par ailleurs, indiqué que les rémunérations consomment 90% des recettes, alors que les régies financières ne mobilisent que près de 410 milliards de francs congolais.

Pour arriver à une bonne stabilité économique, José Sele Yalaghuli a appelé à un consensus politique autour de la stabilité du cadre économique (équilibre entre dépenses et recettes), des réformes du système fiscal et la relance économique, à travers une diversification.

À l'instar du ministre des finances, trois autres personnalités ont participé à ce webinaire du Sultani Makutano à savoir : Albert Yuma, président du Conseil d'administration de la GECAMINES et président de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), Deogratias Mutombo, gouverneur de la BCC, et Célestin Mukeba, directeur général d'Equity bank RDC.

Corneille Lubaki
Actu 30

Le contrat minier signé avec les Chinois est-il une bonne affaire pour le pays ?

C'est un projet emblématique pour la RDC depuis le début de l'année : le Chinois CNMC a commencé à exploiter le gisement de cuivre de Deziwa considéré comme un fleuron. Pour la Gécamines, la grande compagnie minière congolaise, ce projet est emblématique de sa nouvelle politique, visant à mieux faire profiter le pays de ses richesses. Qu'en est-il exactement ? Difficile de le savoir, répond l'ONG britannique Global Witness qui a enquêté sur un contrat qu'elle juge entre trop opaque.

Située dans la ceinture de cuivre au sud de la RDC, la mine de Deziwa est l'une des plus prometteuses du pays. Pour l'exploiter, la Gécamines a conclu en 2015 un méga contrat de 800 millions de dollars

avec le Chinois CNMC, l'un des spécialistes mondiaux de l'exploitation du cuivre. La Gécamines et CNMC ont mis sur pied une co-entreprise qui a commencé cette année la construction d'une usine de traitement du minerai. Le géant congolais cite ce contrat comme l'exemple d'une politique désormais plus favorable aux intérêts du pays. Pour en être convaincu, l'ONG britannique Global Witness et son chercheur Jean-Luc Blakey souhaitent davantage de transparence.

« Pour Deziwa, il n'y a qu'un seul document relatif à ce projet qui a été publié. Les grandes lignes mais pas vraiment les détails. Ces détails sont contenus dans les contrats et les amendements qui devaient venir après, or nous savons qu'ils sont déjà signés puisque le projet a avancé. Donc non, les détails qui don-

nent la vraie valeur du projet ne sont pas publiés, alors même que la loi congolaise exige qu'ils le soient. »

Pour autant Global Witness reconnaît que le contrat innove dans un secteur jugé très opaque. Ainsi, la Gécamines bénéficie de 49% des parts de la coentreprise créée avec CNMC et au bout de neuf ans récupérera la mine et ses équipements. Franck Fwamba coordinateur du collectif « Touche pas à mon cobalt » est plutôt partisan de ce type de montage.

« Deziwa c'est un projet minier limité dans le temps. Tous les autres projets sont signés pour la durée de vie de la mine, Deziwa c'est juste pour neuf ans. Quoi qu'il arrive, dans neuf ans, CNMC se désengage. »

Reste que le diable se cache souvent

dans les détails et que les détails ne sont ici pas divulgués... Emmanuel Umpula, le directeur exécutif de l'Observatoire africain des ressources naturelles, s'interroge.

« Vous savez quand vous exploitez une mine, vous n'avez pas la même qualité de minerai à tous les niveaux. Est-ce que quand on aura terminé la partie supérieure de l'exploitation de la mine, l'usine de traitement ne sera pas appelée à être réadaptée ? Que dit le contrat ? Est-ce que ce sont les Chinois qui devront réinvestir, est-ce que c'est la Gécamines. Ces questions sont sans réponses. D'un autre côté, il y a la question des réserves. Est-ce qu'après neuf ans, il y aura encore des réserves ? »

Beaucoup de questions restent sans réponses, ainsi on ne sait pas si la Gécamines qui possède 49% du projet touchera dès la première année d'exploitation une partie des dividendes. Pour le savoir, il faudrait que la transparence des contrats exigée notamment par la société civile fasse encore des progrès.

RFI

NORD-KIVU

Lubero : 10 cas de violations des droits de l'homme en un mois

Dix cas des violations des droits de l'homme ont été commis durant le mois de juillet 2020 dans le territoire de Lubero au Nord-Kivu. Le rapport de la commission chargée de suivi des violations des droits de l'homme, parvenu vendredi 14 août à Radio Okapi révèle que les auteurs de ces violations sont les Forces armées de la RDC.



La commission chargée de suivre ces violations est **Marc Maro Fimbo**

présidée par le Général de Brigade Opia Patrick sur l'axe Sud des opérations Sokola1. Des organisations de défense des droits de l'homme, des acteurs de la société civile et des officiers des droits de l'homme de la MONUSCO font partie de cette commission.

Parmi ces violations, trois dont un cas de viol et deux cas de torture ont été commises par des militaires FARDC du 3310e régiment. Un cas de viol a été commis par un militaire du 2102e tandis qu'un cas d'exécution sommaire, un cas de torture, un cas d'arrestation arbitraire et autre de détention illégale ont été commis par des militaires du 34 161e bataillon.

L'auteur présumé du cas d'exécution sommaire et trois sur les quatre auteurs présumés de viol ont déjà été arrêtés et transférés à la justice militaire ont affirmé les commandants de leurs unités.

En rapport avec la persistance des cas d'arrestation et détention illégales par certains officiers des FARDC des bureaux des renseignements, et surtout certains commandants déployés dans des zones éloignées de leur commandement, il a été recommandé l'organisation avec l'appui du BCNUDH d'une formation spécifique sur les questions des procédures en matière d'arrestations et de détention en insistant sur les droits des personnes privées de liberté.

Beni: embuscade sur la route Mbau-Kamamgo, 4 morts

Quatre civils ont été tués vendredi 14 août par des rebelles ougandais des ADF à Mukomuko à environ 16 Km à l'Est de Mbao sur l'axe Mbau-Kamamgo. D'après la société civile locale, les 4 corps des civils tués par les ADF retrouvés à Mukomuko sont des cultivateurs qui se seraient rendus dans leurs champs le jeudi dernier est seraient tombés dans une embuscade ces rebelles.

Le porte-parole des opérations Sokala1 secteur Grand Nord, le lieutenant Antony Mwalushayi confirme cette information et demande à la population de ne pas fréquenter les zones où il y a encore des opérations militaires.

« Hier [vendredi], on a découvert 4

corps que nous déplorons. Nous demandons souvent à notre population de ne pas aller au-delà sans la permission des commandants sur terrains voilà un peu ce que nous déplorons ce qui est arriver à nous amis qui été partis aux champs », a-t-il conseillé.

Pour sa part la société civile du territoire de Beni demande à l'armée de communiquer sur les zones déjà conquises et qui peuvent être fréquenter par la population.

De son cotée l'ONG CEPADHO signale que les attaques de Makeke/ Kitevya et Mukomuko ramène à 762 le nombre de civils tués par les ADF depuis le lancement des opérations de grandes envergures contre les ADF.

Butembo : deux enfants-soldats quittent une milice et se rendent à la MONUSCO

Deux enfants, anciens miliciens du groupe Mai-Mai Congo Ebebi du leader Dragon se sont rendus à la Monusco il y a quelques jours. Il s'agit de deux jeunes dont l'un âgé de 16 et l'autre de 17 ans. Ces anciens enfants soldats ont été accueillis par les officiers de la protection de l'enfant de la MONUSCO. Ces derniers les ont par la suite orientés au Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), pour leur réinsertion communautaire.

L'un des deux affirme avoir été capturé par les fidèles du leader Dragon à Kambau, près de Njiapanda-Mangurejipa dans le territoire de Lubero.

« Ils m'avaient pris en otage la nuit pendant que je vendais parce que je faisais mon petit commerce. Ils m'ont emmené jusqu'à leur base. Ils m'ont dit que je ne rentrerais plus sinon ils vont me tuer. Alors j'ai eu peur de la mort et j'ai accepté de travailler avec eux. Ainsi j'ai passé un mois et demi dans ce groupe dirigé par Dragon », témoigne-t-il.

Il dit n'avoir pas trouvé sa place dans le rang des miliciens et il s'est décidé de

fuir. « J'ai beaucoup souffert. C'est pourquoi je me suis emmené à la MONUSCO. D'ailleurs ils disaient même que je commencerais à percevoir mon salaire, mais arrivé à la fin du mois, je n'ai rien reçu », relate-t-il.

Selon son récit, pour avoir même le savon, il fallait piller. « Il n'y a que la souffrance là-bas, les gens ne font que fumer le chanvre, il n'y a pas à manger, le chef nous donnait seulement la magie pour faire la guerre. Notre travail était seulement de piller les biens de la population », raconte-t-il.

Cet ancien enfant-soldat demande aux autres enfants qui sont encore dans les groupes armés de lui emboîter les pas.

« Je demande à ceux qui restent encore dans la brousse dans les groupes armés de quitter comme moi, par ce qu'ils se font souffrir pour rien. Aujourd'hui, moi je deviens libre et je suis vraiment bénéficiaire », se réjouit-il. Le leader Mai-Mai Dragon a adhéré au processus de démobilisation entrepris par le gouvernement provincial. Lui et ses hommes, sont pré-cantonnés à Liboyo dans le secteur de Bapere.

ITURI

La société civile salue l'amélioration de la situation sécuritaire à Djugu



Un village du territoire de Djugu le 1er juillet 2019. Photo Présidence RDC.

La coordination de la société civile salue l'amélioration de la sécurité depuis environ deux semaines, dans plusieurs villages du territoire de Djugu et dans la chefferie de Walendu Watsi en territoire voisin de Mahagi (Ituri). Dans une interview accordée vendredi 14 août, son responsable, Jules Tsuba, il s'observe sur le terrain une reprise timide de la cohabitation entre les Lendu et les Hema qui fréquentent de nouveau les mêmes marchés et champs.

Les deux peuples ont même fréquenté le marché de Bule dans la chefferie de Bahema Bajere. Ce qui était impensable il y a peu de temps, indique la source.

Jules Tsuba lie ce rapprochement aux sensibilisations menées par les anciens responsables des groupes armés de l'Ituri, dépêchés par le Chef de l'Etat pour convaincre les combattants d'URDPC/CODECO de

déposer les armes.

Les exactions des miliciens de la CODECO contre des civils sont de moins en moins rapportées.

Pour la société civile de Djugu, cette timide amélioration de la situation sécuritaire donne de l'espoir pour une stabilisation prochaine de la région. Elle soutient la délégation des anciens chefs de guerre de l'Ituri, envoyée par le Chef de l'Etat pour dissuader les assaillants de l'URDPC/CODECO à déposer les armes et à amener cette milice à s'inscrire définitivement sur la voie de la paix.

Il y a deux semaines, les responsables de la CODECO ont signé à Lodjo dans le secteur de Walendu Pitsi, un acte d'engagement de cessation des hostilités. C'était devant cette délégation venue de Kinshasa.

KONGO CENTRAL

Le député Albert Ntimba assassiné à Matadi

Le député provincial, Albert Ntimba a été assassiné dans la nuit de vendredi à samedi 15 août 2020, dans son domicile au quartier Soyo Libanga dans la commune de Matadi au Kongo-Central. Elu de la circonscription électorale de Mbanza-Ngungu, il était premier suppléant du gouverneur Atou Matubuana.

Des hommes armés dont l'identité n'est pas encore connue ont fait irruption dans sa maison après avoir brisé les anti-vols de la fenêtre et lui ont administré deux balles, selon le député Jean-Claude Mvuemba.

A la suite de la crise institutionnelle qui sévit dans cette province, il estime que cet assassinat a une connotation politique. D'après les témoignages, le député Albert Ntimba Sukami est sorti de sa chambre vers 4 heures du matin après avoir at-

tendu les gémissement de ses enfants braqués par des hommes armés. Lorsque ces hommes l'ont vu sortir de sa chambre, ils lui ont tiré deux balles à bout portant. Une balle lui a été logée dans la tête et l'autre à la poitrine.

Son enfant, mineur, qui voulait défendre son père a reçu un coup de marteau à la tête, et est blessé grièvement. Veuf de son état, il habitait avec ses enfants, ses frères et sœurs et neveux.

En se précipitant de quitter le lieu du drame, ces bandits ont oublié une arme et un chargeur. Jean Claude Mvuemba, pense que ça va aider les enquêteurs à dénicher les auteurs de ce meurtre. A Mbanza Ngungu, fief de ce député tué, les jeunes se sont soulevés. Ils ont barricadé la nationale Numéro 01.

MANIEMA: 1 mort et 4 blessés graves lors des échauffourées de samedi à Kindu

Une personne a été tuée et quatre autres grièvement blessées lors des échauffourées entre policiers chargés de la sécurité des députés provinciaux et un groupe des jeunes ce samedi 15 août à Kindu. La victime est un motocycliste de 22 ans, père de deux enfants. Plusieurs personnes ont aussi été interpellées par la police.

Les policiers commis à la protection des membres de l'assemblée provinciale ont affronté des jeunes qui voulaient empêcher la tenue de la session extraordinaire ouverte par

l'assemblée provinciale pour statuer sur la motion de défiance contre le gouverneur de la province. La police a riposté en tirant des balles réelles et des gaz lacrymogènes pour disperser ces manifestants. Plusieurs blessés ont été enregistrés. Les uns sont internés à l'hôpital général de référence de Kindu, d'autres à la maternité sans risque et au BDOM. Toutes les activités dans la ville de Kindu ont été paralysées ce samedi avant-midi. Pour l'instant la situation est redevenue calme et les activités ont repris timidement.

Réalisation : radiookapi.net

Inspection générale des finances

Détournement des fonds anti-Covid: deux ministres parmi les suspects

Des responsables de la gestion des fonds alloués à la riposte contre la Covid-19 sont mis en accusation par l'Inspection générale des finances (IGF) à l'issue d'une enquête qui remet en cause plusieurs personnes, dont des membres du gouvernement impliqués dans la chaîne de dépenses.

Plusieurs hauts responsables, dont des membres du gouvernement, sont remis en cause dans cette enquête. D'après des sources judiciaires, le ministre de la Santé, Eteni Longondo, est parmi

les personnalités soupçonnées de malversations financières pour, notamment, la surfacturation de soins et de services aux malades.

A ses côtés, son collègue des Finances. Il est cité pour avoir notamment ordonné le paiement de dépenses non facturées, selon une source proche de l'enquête. D'autres personnes soupçonnées sont, soit responsables à la Banque centrale, soit responsables de services rattachés au gouvernement, toujours selon nos informations.

En réunissant la presse, jeudi dernier, Jules Alingete, l'inspec-

teur général des Finances, est apparu rassurant, affirmant que la justice interpellera les personnes impliquées. C'est sur demande du président Tshisekedi que l'IGF avait lancé ses enquêteurs pour auditer comptes de plusieurs administrations.

Si le chef du gouvernement affirmait avoir débloqué de mars à juin, plus de 10 millions de dollars pour la riposte, le chef de la lutte contre la pandémie, Jean-Jacques Muyembe, assurait n'avoir géré qu'un peu moins d'1,5 million de dollars depuis l'apparition des premiers cas. Le

ministre de la Santé, pour sa part, disait n'avoir géré que quelque 3 millions. Le tout dans un climat de grogne des agents et du personnel soignant non payés.

A cela s'ajoute, des allégations massives de listage de faux cas pour gonfler le budget.

Une copie de ce rapport a été remise, la semaine dernière, au président Félix Tshisekedi et au premier ministre Sylvestre Ilunga. Le travail le plus exhaustif a été déposé au parquet général près la cour de cassation pour des poursuites judiciaires.

Pascal Mulegwa

Réinsertion des anciens miliciens en RDC

L'UE appelle à ne pas «récompenser» des meurtriers

Le représentant de l'Union européenne en République démocratique du Congo (RDC) a appelé à ne pas « récompenser les auteurs de crimes de sang », en réinsérant dans l'armée des anciens rebelles et miliciens, dans un pays déchiré par des violences meurtrières depuis près de 30 ans. Les programmes de démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR) des anciens miliciens peuvent constituer un outil intéressant pour mettre fin aux violences, mais « il faut éviter de récompenser les auteurs de crimes de sang en les intégrant dans l'armée ou en les +réinsérant+ », a affirmé l'ambassadeur de l'UE en RDC, Jean-Marc Chataigner.

Depuis près de trois décennies, Kinshasa négocie les redditions des groupes armés avant d'intégrer combattants et commandants au sein de l'armée régulière, sans jamais parvenir à mettre fin à l'activisme des miliciens dans sa partie orientale.

« Il n'y aura pas de paix durable en RDC sans justice rendue aux victimes », a-t-il ajouté, dans un message transmis à l'AFP, après une réunion à Kinshasa.

Celle-ci a associé les partenaires au développement de la RDC et Claude Ibalanky, conseiller à la présidence et coordonnateur congolais du Mécanisme national de suivi de l'accord d'Addis-Abeba (accord régional signé en février 2013 pour tenter de ramener la paix dans la région des Grands Lacs).

La situation d'insécurité qui prévaut dans les provinces de l'est congolais (Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu) et les moyens à mettre en oeuvre pour ramener la paix dans cette région des Grands Lacs, meurtrie par des années de conflits et d'exactions ont été abordés lors de la réunion, a précisé le représentant européen.

Depuis près de trente ans, des dizaines de groupes armés, congolais et étrangers, sévissent dans cette région.

Pour M. Chataigner, les facteurs de crises sont nombreux: « tensions communautaires et agro-pastorales, liens des groupes armés (on n'en compte pas moins

de 135 actifs) avec des intérêts miniers illégitimes, pauvreté et chômage massif des jeunes, instrumentalisation des tensions à des fins politiques (par des +tireurs de ficelle+ extérieurs) ».

La réponse à « ce +désordre généralisé+ implique la restauration de l'autorité de l'État congolais, à travers des moyens politiques, économiques, militaires et de développement », a affirmé le diplomate européen.

AFP

Ce samedi 22 août

Fayulu face à la population sur l'esplanade du boulevard Triomphal

Martin Fayulu, porte étendard de la coalition Lamuka, accompagné d'Adolphe Muzito, regagnent la capitale congolaise le 22 août après avoir passé plusieurs mois à l'étranger. Selon Steve Kivuata, communicateur de Lamuka, Martin Fayulu va s'adresser à la population au cours d'un meeting ce même jour à l'esplanade du boule-

vard Triomphal.

Les questions d'actualité de l'heure feront l'objet de sa communication face aux kinois. Martin Fayulu sera également investi officiellement coordonnateur de la coalition Lamuka au terme de la remise et reprise avec le coordonnateur sortant Adolphe Muzito, annonce Steve Kivuata.

MCP

Réouverture des frontières en RDC

La circulation entre Kinshasa et Brazzaville reste limitée

Les autorités de la République démocratique du Congo ont officiellement rouvert, ce samedi 15 août, les frontières aériennes et maritimes du pays. Elles étaient fermées, depuis mars dernier, pour contenir la propagation du Covid-19. RFI s'est rendue sur le « Beach Ngobila », port fluvial de Kinshasa d'où partent notamment les navettes qui relient Kinshasa à Brazzaville, la capitale de l'autre Congo.

Le principal port d'embarquement et de débarquement des passagers qui traversent le fleuve Congo entre Kinshasa et Brazzaville est quasiment vide, ce samedi. Les douaniers sont là, les policiers aussi... Tous les services ou presque sont en place, mais les yachts, bateaux et autres embarcations ne bougent pas.

En effet, il n'y a pas de trafic car les autorités congolaises de Brazzaville n'ont pas encore rouvert leurs frontières. Des échanges ont été déjà entamés pour voir dans quelle mesure réduire le délai. En attendant, seules les personnes détentrices d'une autorisation spéciale peuvent traverser. Pour cela, il faut déboursier pas

moins de 300 dollars américains.

Les liaisons aériennes et maritimes intérieures en RDC, également suspendues depuis mars dernier, ont à nouveau été autorisées.

Ainsi, ce samedi matin, a eu lieu le premier vol de reprise pour Congo Airways, la compagnie nationale. Une centaine de personnes s'étaient présentées à l'embarquement de Kinshasa, mais toutes les liaisons et toutes les compagnies n'ont pas encore repris.

Crainte de la propagation du Covid-19

La réouverture des frontières aériennes et maritimes ainsi que cette reprise des liaisons par air et par le fleuve, à l'intérieur de la RDC, font craindre une propagation du Covid-19.

Aussi, le gouvernement a précisé, vendredi, que les mouvements migratoires inter-provinciaux sont assujettis à l'obligation de détention d'une attestation médicale, confirmant le résultat du test Covid-19 négatif, réalisé trois jours avant le voyage au sein des instances médicales

agréées. Le gouvernement a également décidé de doter tous les aéroports et ports de la logistique sanitaire suffisante pour limiter la circulation du coronavirus.

Mais ce samedi, tout n'était pas au point. Les tests ne sont pas encore déployés dans toutes les villes. Quelques grandes agglomérations ont été équipées pour diagnostiquer le coronavirus. C'est le cas de Matadi, Lubumbashi, Goma, Kolwezi et Mbandaka. Des points d'entrées au pays comme Kasumbalesa, la frontière avec la Zambie et Lufu, frontalier avec l'Angola, ont été équipés, mais beaucoup d'autres endroits attendent toujours le geste du gouvernement.

Au niveau des aéroports, face à la difficulté de la mise en oeuvre totale des dispositifs des tests au 15 août, les autorités recommandent de prendre en considération dans un premier temps des tests effectués dans les pays de provenance ou d'origine confirmant le résultat négatif réalisé sept jours avant l'entrée.

Les dispositifs des tests à l'arrivée ne seront prêts qu'à partir du 1er septembre.

Patient Ligodi

Hauts plateaux du Sud-Kivu: amplifier les appels à la paix des voix locales

L'insécurité et les violences dans les hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira sont, avant, tout, symptomatiques de l'absence de l'autorité de l'Etat dans cette partie du pays historiquement isolée par l'absence d'infrastructures de base. L'actuelle recrudescence de la violence et les violations quotidiennes des droits de l'homme, malgré plusieurs initiatives par divers acteurs visant à ramener la paix, suggèrent aussi que, soit les différents intervenants n'ont pas encore réussi à prendre la juste mesure des problèmes à résoudre, soit, l'ayant fait, ils proposent des remèdes inadéquats.

Il va de soi que la première responsabilité pour mettre fin aux exactions et ramener la paix dans les hauts plateaux et le reste de la RDC incombe à l'Etat congolais. Le rôle principal de toute autorité administrative, de la police et de l'armée est, faut-il le rappeler, de sécuriser la population et pourvoir à ses besoins primordiaux, sans discrimination. Cependant, nombre de responsables politiques aux niveaux local, territorial, pro-

vincial et national se sont souvent illustrés par des discours partisans voire inflammatoires ou par leur ambiguïté vis-à-vis des revendications identitaires et du discours de la haine porté par certains groupes armés et leur suppôts. Ils condamnent sélectivement des violences commises contre certaines victimes et restent éloquentement muets lorsque les victimes du « mauvais côté » sont ciblées. Quant aux organes de sécurité, des éléments de l'armée et de la police déployés dans les hauts plateaux ont souvent été accusés de partialité et connivence avec des groupes armés ; motivés par des considérations ethniques, idéologiques ou l'appât du gain, qui les rend complices des razzias sur les troupeaux de vaches ou d'autres pillages et pratiques prédatrices contre la population civile.

Ces manquements des institutions et autorités congolaises à tous les niveaux aux impératifs de la sécurisation de la population justifient l'action complémentaire des intervenants internationaux, entre autres la MONUSCO. Sou-

vent prise pour cible par des acteurs radicaux, notamment les groupes armés et leurs sponsors, qui considèrent sa présence comme un obstacle à la réalisation de leurs desseins macabres, l'œuvre de la MONUSCO et d'autres acteurs internationaux reste indispensable dans la recherche de la stabilité et d'une paix durable. Cependant l'efficacité de leur action ainsi que celle des acteurs nationaux primordialement responsables de résoudre la crise dépendra de leur capacité à naviguer, de manière impartiale, en terrain miné par l'action des tireurs de ficelles qui visent à exploiter les clivages ethniques pour justifier des politiques d'exclusion, voire même d'épuration ethnique.

Pendant des années, différents acteurs nationaux, régionaux et internationaux se sont impliqués dans des initiatives dont l'objectif avoué était la promotion de la paix à travers des plateformes telles que des dialogues intra- ou intercommunautaires, des rencontres entre groupes armés ou entre acteurs régionaux. L'importance de ces initiatives

et toute autre forme de dialogue ne peut être sous-estimée. Plutôt que d'être des initiatives discrètes, la formalisation et multiplication de ces rencontres sont à encourager à tous les niveaux.

Mais, de manière cruciale, l'amplification d'appels à la paix émis par des individus appartenant aux diverses communautés vivant dans les hauts plateaux revêt des potentialités indiscutables n'ayant pas encore reçu l'attention qu'elle mérite. Alors que les médias sociaux se font fréquemment l'écho de message de la haine, en particulier ceux ciblant la communauté des Banyamulenge, leurs usagers kivuïens sont aussi familiers des noms tels que Karoti Mpatanishi, Amirado Amisi Anwema, Maman Christine, qui enregistrent des messages réguliers sur les méfaits de la violence, de la guerre et de la radicalisation ; appelant les auditeurs à la paix et à la coexistence pacifique entre toutes les communautés. Ils personnifient un courage exceptionnel étant donné les répercussions qu'ils subissent de la part des acteurs radicalisés,

et compris dans leurs propres communautés. Face aux généralisations sur la nature du conflit tendant à cimenter les frontières ethniques, soutenir et amplifier l'action de ces « prédicateurs de la paix » servirait à encourager d'autres voix encore hésitantes, à mobiliser une coalition trans-ethnique pour la paix et, progressivement, à isoler les acteurs qui ne jurent que par les armes et la violence.

Plus que certaines organisations extraverties qui s'illustrent par leur habilité à parler le langage de la paix à des fins étroites – notamment plaire aux donateurs – sans vraiment y croire, la spontanéité du message de ces individus revêt une authenticité désarmante. La promotion et la consolidation d'une paix durable et inclusive entre les communautés des Babembe, Bafuliru, Banyamulenge, Banyindu, Bavira, d'autres communautés du Sud-Kivu et du reste de la RDC devrait passer par une identification prudente et un soutien sans réserve à de tels acteurs.

Dr. Felix Mukwiza
Ndahinda, chercheur aux Pays-Bas

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication, CSAC, une institution jetée dans les oubliettes ?

Institution d'appui à la démocratie, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication, en sigle CSAC, présente actuellement l'image d'un enfant abandonné et oublié par ses parents. Contrairement aux autres institutions d'appui à la démocratie, personne ne s'intéresse au CSAC. De la Présidence de la République au Ministère du budget en passant par le Ministère des finances, le CSAC ne figure sur aucun document dans la chaîne des dépenses. 17 mois déjà que le Gouvernement n'a pas versé les frais de fonctionnement à cette institution d'appui à la démocratie. Depuis l'avènement du Président Felix-Antoine Tshisekedi, les agents du CSAC n'ont une seule fois goûté à cette manne. Pas de frais de fonctionnement. Pour imprimer, aujourd'hui un docu-

ment au CSAC, le papier doit être acheté par les individus. Les coordinations provinciales sont presque toutes délogées pour cause d'insolvabilité dans le paiement des loyers.

Le revers de la médaille, c'est que les gens se demandent ce que le CSAC fait. Mais ils oublient que le CSAC n'a jamais fonctionné à plein régime. Contrairement à la CENI, par exemple, le CSAC a un Personnel incomplet en provinces. Il fonctionne grâce à la volonté et à l'amour de la patrie de ses agents avec un centre de monitoring désuet, pas de moyens de locomotion, etc. Bref, le CSAC n'a jamais été doté comme les autres institutions d'appui à la démocratie. Avec un paysage médiatique controversé, le Gouvernement est appelé à réintégrer rapidement le CSAC dans la chaîne des dépenses car les frais de fonctionnement sont aussi nécessaires au CSAC comme c'est le cas dans les différents ministères et cabinets. Il est



inconcevable que les Gouvernements Provinciaux ne soient pas à même de prendre en charge les coordinations provinciales du CSAC qui évoluent sans adresses fixes dans un pays démocratique. Ces coordinations ont, pour la plupart, un statut de SDF, Sans Domicile Fixe.

Il est temps que ça change. Mais, il faut trois choses:

1. Que le Président de la République s'implique personnellement pour que les Ministères du budget et des finances libèrent rapidement les frais de fonctionnement du CSAC. Plus de 15 mois sans frais de fonctionnement, c'est trop.

2. Que le Premier Ministre se penche aussi sur le CASC comme il se pen-

che sur d'autres institutions d'appui à la démocratie en instruisant les Ministres du budget et des finances qui semblent ignorés le CSAC

3. Que l'assemblée nationale se rappelle du rôle que joue le CSAC avant, pendant et après les élections.

Junior Ndala Dibala,
Journaliste Citoyen.

NIGERIA

Les autorités récupèrent 5,5 millions d'euros volés par Sani Abacha

Le gouvernement irlandais a signé un protocole d'accord (MOU) avec son homologue nigérian, pour le retour de 5,5 millions d'euros volés par un l'ancien chef d'État militaire, Sani Abacha. Un montant qui devrait être versé dans le trésor public nigérian, pour faire face à certains problèmes sociaux que traverse le pays.

La ministre irlandaise de la Justice, Helen McEntee, a déclaré que le retour de cette fortune, faisait suite à une ordonnance de confiscation d'une haute Cour d'Irlande en 2015. Elle a également révélé que l'argent avait été gelé sur un compte bancaire basé à Dublin, par l'agence anti-corruption de son pays, Criminal Assets Bureau, en 2014. C'était après qu'une équipe de représentants légaux du Nigeria ont approché le gouvernement irlandais concernant le retour du butin.

« Je suis très heureux de signer ce protocole d'accord entre l'Ir-

lande et le Nigeria », a déclaré le ministre dans un communiqué publié sur le site Web du gouvernement irlandais. « Cela représente l'aboutissement d'un long processus qui a com-

mencé par une enquête menée au niveau international. Le Criminal Assets Bureau a pris part à cette opération internationale qui a conduit au gel de plus d'un milliard de dollars de fonds dans le monde, dont environ 5,5 millions de euros ont été identifiés sur un compte bancaire basé à Dublin », a-t-elle précisé (...)

Par ailleurs, le Nigeria avait également récupéré d'autres tranches de butin de Sanni Abacha, dont 308 millions de dollars US blanchi par le



gouverneur de l'État de Kebbi, M. Bagudu, à Jersey. En 2006, un autre butin d'Abacha de 723 millions de dollars a été retourné au Nigeria depuis la Suisse, mais l'utilisation de la récupération était en grande partie inexistante, a déclaré Transparency International. On estime que M. Abacha a volé entre trois et cinq milliards de dollars, la plupart provenant de la richesse pétrolière du Nigeria.

Dale Abraham Sarr

Côte d'Ivoire

3ème mandat de Ouattara: l'opposition et la mouvance tournées vers la Cour constitutionnelle



En Côte d'Ivoire, le ton monte entre la mouvance et l'opposition au sujet du troisième mandat du président Alassane Ouattara et les deux blocs attendent la décision de la cour constitutionnelle, seule institution à pouvoir invalider ou non, la candidature de l'actuel Chef de l'État ivoirien. « En dernier ressort, le juge constitutionnel tranchera », a laissé entendre sur Rfi, Patrick Achi, ministre d'État et secrétaire général du gouvernement ivoirien.

Quelle sera la décision que prendra la cour au sujet du 3^e mandat d'Alassane Ouattara ?

Selon les partis de l'opposition, conformément aux textes, le président

Ouattara ne peut pas briguer un nouveau mandat. « C'est illégale et anticonstitutionnelle », s'exclame l'opposition. Mais, en se basant sur les mêmes textes, la mouvance, juge légale et conforme, la candidature de l'actuel président ivoirien. « ... La Côte d'Ivoire est dans une troisième République et le président Alassane Ouattara a la possibilité de briguer deux mandats supplémentaires », retorque la mouvance.

« L'opposition crie dans le vide », car elle ne peut se substituer à la cour constitutionnelle pour invalider une quelconque candidature », a laissé entendre M. Bictogo, directeur exécutif du RHDP. benintimes.info

La candidature d'Alassane Ouattara pour la prochaine présidentielle en Côte d'Ivoire, continue de faire grand bruit. Selon les partis de l'opposition, elle est illégale et anticonstitutionnelle tandis que la mouvance pense le contraire. Face à cet état de choses, la décision de la cour constitutionnelle est fortement attendue.

La France « porte le deuil » des six jeunes humanitaires tués au Niger

« La France toute entière porte le deuil de vos enfants », a déclaré Jean Castex lors d'une cérémonie d'hommage aux six jeunes humanitaires français tués dimanche au Niger, devant leurs cercueils disposés côte à côte à l'aéroport d'Orly.

Myriam, Stella, Nadifa, Charline, Antonin et Léo « avaient entre 25 et 31 ans, ils étaient jeunes, généreux et brillants », a souligné le Premier ministre, visiblement ému, face à leurs familles rassemblées au pavillon d'honneur de l'aéroport.

Et, devant leurs six cercueils, recouverts d'un drap sombre et des portraits, « je veux avant tout exprimer la peine, la douleur, l'incompréhension, la colère de tous les Français », a ajouté Jean Castex, accompagné par le garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti et le secrétaire d'État chargé des Français de l'étranger Jean-Baptiste Lemoigne.

Dans la matinée, les dépouilles des six jeunes - quatre

femmes et deux hommes - avaient été rapatriées en France par avion depuis Niamey, cinq jours après le drame.

Ils ont été exécutés, avec leur chauffeur et leur guide nigériens, par des hommes armés à moto alors qu'ils visitaient la réserve de girafes de Kouré, à 60 km au sud-est de la capitale Niamey, où ils étaient basés.

Mais, a insisté Jean Castex, ces jeunes « n'étaient pas des soldats, n'étaient pas armés » et « étaient venus au Niger pour y faire le bien ». Ils « y ont rencontré le mal ».

Pour le chef du gouvernement, « ce crime odieux » « a tout d'une attaque terroriste » même s'il n'a jusqu'à présent pas été revendiqué. Selon les premiers éléments de l'enquête antiterroriste ouverte à Paris, l'attaque « paraît avoir été préméditée » avec pour objectif de « cibler des Occidentaux », a indiqué vendredi une source judiciaire.

Les experts pointent du doigt l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS), actif dans la zone des « trois

frontières » (Mali, Niger, Burkina Faso) où il est pourchassé par les armées nationales et la force française Barkhane, qui déploie plus de 5.000 hommes au Sahel.

Après l'attaque, le ministère français des Affaires étrangères a placé l'ensemble du Niger à l'exception de la capitale Niamey en zone rouge, soit « formellement déconseillée ».

Quant à l'ONG Acted, elle a décidé de suspendre temporairement ses activités au Niger mais « il n'est pas question de quitter le pays et la région », selon son président Frédéric de Saint-Sernin.

Partis mardi pour le Niger, l'équipe de onze enquêteurs français spécialisés, issus de la DGSI (Direction générale de la sécurité intérieure), de la Sous-direction antiterroriste et de la police technique scientifique, a terminé ses constatations sur place et devait rentrer en France samedi.

USA

Donald Trump bloque le financement de la poste pour affaiblir le vote par correspondance

Donald Trump ne souhaite pas faciliter le vote par correspondance. Alors que les démocrates plaident pour un plan de soutien de 25 milliards de dollars (21 milliards d'euros) pour gérer la crise du coronavirus, dont une partie serait allouée à la poste américaine (USPS, pour United States Postal Service), le président américain a expliqué sur Fox Business Network, jeudi 13 août, pourquoi il s'y opposait.

« Ils veulent 3,5 milliards de dollars pour quelque chose qui s'avèrera frauduleux. C'est essentiellement de l'argent pour les élections », a déclaré Donald Trump, qui reconnaît ouvertement que restreindre l'action du service postal, y compris en limitant ses ressources avant l'élection présidentielle, aurait un impact sur les démarches de vote par correspondance.

A la traîne dans les sondages pour rester à la Maison Blanche, Trump a lancé une campagne de dénigrement contre le vote par correspondance, dont il craint qu'il ne favorise Joe Biden. Pour son adversaire démocrate, c'est « du pur Trump. Il ne veut pas d'élections ». L'ancien président Barack Obama a lui aussi critiqué les « tentatives pour saper l'élection » de son successeur, affirmant sur Twitter vendredi que le gouvernement actuel était « plus préoccupé par la suppression des votes

que par celle d'un virus ». Selon le New York Times, 76 % des Américains pourraient voter par correspondance en novembre prochain lors de cette élection afin d'éviter de prendre des risques en pleine crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19. Ce qui représenterait près de 80 millions de bulletins envoyés par courrier.

Un sondage d'ABC News/Washington Post publié en juillet a montré que 78 % des partisans du président considèrent les bulletins de vote par correspondance comme « vulnérables à des niveaux de fraude importants ».

Un autre sondage du Pew Research Center a lui montré, le mois dernier, que 83 % des démocrates approuvaient le vote par correspondance, contre seulement 44 % des républicains. Selon cette étude, seuls 17 % des partisans de Donald Trump prévoient de voter par courrier, contre 66 % des électeurs de Joe Biden.

Dans un article consacré à cette tentative d'entrave au vote par correspondance, le New York magazine prévient que « la diabolisation du vote par correspondance par Trump pourrait créer une crise en novembre si les retards qui submergent actuellement les bureaux de poste du pays entraînent une privation massive du droit de vote et si les bulletins de vote par correspondance n'arrivent pas à temps. » Le Monde avec AP

Angola

Le fils de l'ex-président dos Santos condamné à cinq ans de prison pour fraude et trafic d'influence



lions de dollars (423 millions d'euros) de la banque centrale vers le compte londonien d'une agence du Crédit suisse, dans le cadre d'une fraude qui leur aurait permis, selon le parquet général, de détourner jusqu'à 1,5 milliard de dollars. Les quatre hommes, qui ont toujours clamé leur innocence, ont en revanche été acquittés du chef de blanchiment d'argent.

Depuis le départ, en 2017, de José Eduardo dos Santos, après trente-huit ans au pouvoir, son successeur, Joao Lourenço, a limogé, au nom de la lutte contre la corruption, tous les proches que l'ancien président avait placés à la tête des institutions, des entreprises publiques et de l'appareil sécuritaire du pays.

Les symboles de ce « nettoyage » sont José Filomeno dos Santos et sa demi-sœur Isabel, qui a été évincée en novembre 2017 du poste de PDG de la compagnie pétrolière nationale, la Sonangol. Présentée comme la femme la plus riche d'Afrique, elle est soupçonnée par la justice et les autorités angolaises d'importants détournements de fonds publics, récemment évalués à 5 milliards de dollars. Ses comptes bancaires ont été gelés en Angola et au Portugal.

Le Monde avec AFP

José Filomeno dos Santos, fils de l'ancien président angolais José Eduardo dos Santos, a été condamné vendredi 14 août à cinq ans de prison pour fraude et trafic d'influence dans le cadre de ses activités à la tête du Fonds souverain angolais entre 2013 et 2018, a annoncé la Cour suprême de Luanda.

En juin, le parquet avait requis sept ans de prison contre lui et un autre accusé, et dix ans pour les deux autres coprévenus, dont l'ex-patron de la banque centrale angolaise, Valter Filipe da Silva. Les trois complices présumés de José Filomeno dos Santos ont été condamnés à des peines de quatre à six ans de prison.

Jusqu'à 1,5 milliard de dollars détournés

Ils étaient accusés d'avoir transféré illégalement 500 mil-

En séjour en Europe

Première édition du « Bal des immortels » le 27 août prochain

Cette cérémonie consistera à honorer les artistes-musiciens et artiste-comédiens congolais décédés par les vivants pour faire souvenir aux mélomanes le bon moment de chaque artiste décédé.

Cette première édition du « Bal des immortels » se tiendra le 27 août 2020, dans la capitale congolaise, autrement dit capitale de la rumba, précisément dans la commune de la Gombe.

Plusieurs artistes seront immortalisés ce jour-là. Sur l'affiche annonçant cet événement, les photos de plusieurs artistes sont visibles. Wendo Kolosoyi, Luambo Makiadi, Pépé Kallé, Tabu Ley, Grand Kallé, Lutumba Simaro, Djo Mpoyi, Charles Mombaya, Dindo Yogo,



Ntesa Daliens, Mpongo Love, Debaba, Nico Kasanda, Madilu System, Kester Emeneya, Bimi Ombale, Les frères Soki (Emile et Maxime), Ndombe Opetum, Sans Souci Matondo Mateya, Ebale Mondiale, Danga, Djo Mumbata et Papa Wemba. Cette liste n'est pas exhaustive.

De fois, il faut que nos artistes vivants se souvien-

nent de ceux qui ne sont plus avec nous pour valoriser ce qu'a été leur travail tout au long de leur vie sur cette terre des hommes.

Nous demandons à ce que cette édition ne soit pas la première ni la dernière. Les autorités doivent venir en aide aux organisateurs afin que cette initiative ne soit pas en cours de route.

Beni Joël Dinganga

Première opération après le confinement

La Socoda rémunère ses sociétaires

Si hier, les artistes congolais eux-mêmes étaient réticents face à la gestion controversée de cette société des droits d'auteurs, l'actuelle politique interne est en train de les rapprocher pour pouvoir installer une nouvelle puce avec une nouvelle image de la Socoda. Et le nouveau challenge, qui est partagé avec le dynamisme du Directeur Général Michel Agu, est aussi l'enrôlement de jeunes artistes congolais. Ceux-ci produisent des œuvres intéressantes mais regardent la Socoda comme quelqu'un atteint de la Covid19. Mais l'actuelle équipe rassure que les artistes congolais ont intérêt à être à la Socoda qu'ailleurs, pour leurs droits d'auteurs en République démocratique du Congo.

Aujourd'hui les artistes peuvent vivre de leur dû. C'est le 13 août dernier que la Direction générale congolaise des droits d'auteurs et droit voisins (Socoda) procède à la répartition du 1^{er} semestre 2020 des droits d'auteurs et droits voisins.

Pour ce premier lot, cinquante artistes de toutes les disciplines confondues défilent au nouveau siège de la Socoda, pour percevoir chacun leur dû. Du côté des bénéficiaires, ce geste des gestionnaires de la société congolaise des droits d'auteurs et des droits voisins (Socoda) est



bien apprécié au sortir du confinement qui a paralysé toutes les activités surtout culturelles.

« Nous sommes heureux de percevoir cet argent à la Socoda qui est comme notre banque surtout en cette période cruciale de la Covid19. C'est vrai qu'à ce jour, il y a des améliorations au niveau de cette ; mais le geste est très bon. A l'heure actuelle, la Socoda doit beaucoup plus se manifester par ce genre d'actions. Aussi, l'unité doit devenir notre maître-mot. La Socoda ne doit plus être cette société où tel porte plainte contre tel. Non. Je crois que notre situation va s'améliorer surtout que le coronavirus nous a

rendus par terre », indique Manda Chante, leader du groupe Wenge Référence et héritier de Bana Ok.

Signalons par ailleurs que le plus grand défi pour le comité de gestion de cette société reste celui de numériser la gestion des droits d'auteurs en République Démocratique du Congo.

Déjà lors de la toute dernière sortie devant les médias au mois de février 2020, Nyoka Longo avait annoncé des démarches entreprises avec une firme sénégalaise pour pouvoir arriver à mieux canaliser les droits d'auteurs congolais sur internet.

B.J.D

Etonnement de Fally Ipupa sur la défaite du FC Barcelone



8 buts à 2, tel est le score qui a sanctionné la rencontre contre Bayern Munich contre FC Barcelone. Cette large victoire serait à la base de l'étonnement de l'artiste Fally Ipupa qui selon lui dit n'avoir pas vu ce score à ce stade de compétition.

A la fin de ce match qui a été grandement décevant pour les Barcelonais, Dicap la Merveille a posté sur sa story Instagram une vidéo de sa télévision affichant le score

du match Bayern-Barça. Et on peut entendre l'artiste s'étonner en lingala : « oyo Basket to football ?! » qui peut se traduire par « Ça c'est du Basket ou du football ?! ».

La défaite du Barça réjouit surtout les fans du Real Madrid, qui postent des publications pour se moquer du voisin. Cette info domine pour l'instant les réseaux sociaux un peu partout dans le monde.

B.J.D

La série télévisée «Udjana Mind» bientôt sur les écrans

La maison de production « Tout facile studio » lance au mois de septembre prochain, une série télévisée du cinéaste Christian Tendi intitulée «Udjana Mind» réalisée entièrement grâce au financement extérieur de «Aura Télécom», a annoncé mardi l'artiste lors d'un entretien avec l'ACP.



Il a déclaré que le choix d'intituler cette série «Udjana Mind» est partie d'un constat sur les contours du phénomène Udjana qui prend une mauvaise allure dans les milieux des jeunes filles, soulignant que cette œuvre cinématographique a été conçue dans le but de redonner l'image de la femme congolaise.

« Tout commence dans un établissement scolaire où un groupe d'élèves se comporte en fille de mœurs légères « Udjana » mais parmi eux une fille d'exception du nom de Mbula qui, bien que victime de viol à deux reprises se comporte de la bonne manière avec son éducation du village », a expliqué le cinéaste.

Selon les réalisateurs Jephthé Ibula et Carmel Dianzeza la série

comporte 40 épisodes et avec chaque fois un conseil spécial à la fin de chacune d'elles. Une manière de décourager les antivaleurs liées à ce phénomène chez les jeunes filles, promouvoir les bonnes mœurs partout où elles vivent et donc aider les parents à renforcer l'éducation des enfants. D'après sa conception, les « Udjana » ne sont pas généralement les enfants de la rue mais beaucoup plus celles de la maison qui se choisissent comme compagnie les mauvaises personnes.

Les parents également ont une part de responsabilité celui de veiller à l'éducation des enfants surtout ceux qui fréquentent déjà l'école, l'université, l'église etc...

A.C.P

TP MAZEMBE : l'assemblée générale électorale fixée au 22 août prochain

C'est finalement ce 22 août que le TP Mazembe aura son Assemblée générale extraordinaire et électorale après plusieurs reports.

Selon la direction du club

Lushois, le lieu et l'heure où se dérouleront ses assises est encore à préciser.

Cependant, la même source annonce que les athlètes seront de retour aux entraînements ce jeudi

Covid-19/D1 Maroc

20 août après test de la covid-19. Le coach Dragan encore bloqué en France, est attendu à Lubumbashi à la fin de la semaine prochaine.

Cedrick Sadiki

Ben Malango et Fabrice Ngoma à Abidjan en instance de rallier Casablanca

Ben Malango et Fabrice Ngoma devraient rejoindre leur formation, le Raja de Casablanca (D1 Maroc), en début de cette semaine, comme l'a confirmé une source proche de l'équipe à la presse marocaine. Les deux internationaux congolais sont actuellement à Abidjan en Côte d'Ivoire en instance de rallier le Maroc.

Les anciens du TP Mazembe et de l'As VClub étaient revenus à Kinshasa à cause de l'arrêt du

championnat marocain intervenu au mois de mars suite à la pandémie du Coronavirus. Ils auront passés près de 5 mois dans la capitale congolaise où ils ont essayé de se maintenir en forme.

Ce qui est sûr, c'est que leur équipe ne les utilisera directement parce qu'ils seront certainement mis en quatorzaine et vont subir des tests pour évaluer leur état physique avant de reprendre le championnat. Ils ont déjà raté 6 journées de cham-

pionnat depuis la reprise et il en reste 5 jusqu'au 30 août lors de la dernière en plus des demi-finales de la Ligue des Champions prévues en fin septembre et début octobre.

Le Raja De Casablanca occupe la 1ère place pour le moment avec 42 points après 21 journées devant son frère ennemi, le Wydad de Francis Kazadi et le Mouloudia Oujda de Nelson Munganga et Padou Bompunga. avec Michel TOBO

DCMP: Dark Kabangu promet une excellente saison 2020-2021



Alors qu'il venait d'avoir le feu vert pour évoluer avec le team vert et blanc de la capitale en matchs officiels, Dark Kabangu ne jure que part une excellente saison 2020-2021 de son club.

« Pour la saison qui commence, soyez juste prêt car ça sera chaud. Cette année on ne laissera rien passer. On va corriger les bavures de la saison précédente et on va essayer de tout balayer », a-t-il confié sur le plateau de l'émission C-MATINAL (C2TV SPORT).

L'ancien joueur de Shirak Gyumri et Budapest Honved FC

appel également les imaniens à l'unité pour pousser leur club chéri à la victoire. « Soyons un, aidez-nous à faire notre boulot. Encouragez nous, comme vous le faites déjà bien et nous on va faire le reste ».

Après avoir reçu l'autorisation de jouer avec le DCMP, celui que l'on surnomme covid-45 avait signalé son retour aux affaires avec des bonnes prestations, notamment l'historique triplé par coups de têtes contre le FC saint éloi Lupopo au stade des Martyrs (4-1).

Cedrick Sadiki

Jackson Muleka au Standard : Christian N'Sengi réagit

Le transfert de Jackson Muleka en Belgique continue à faire réagir les acteurs du football. 24 heures plus tard, c'est le tour du sélectionneur des Léopards, Christian N'Sengi de placer un mot sur le joueur qu'il a fait venir en sélection pour la première fois

après l'avoir eu chez les espoirs.

« Je te souhaite le meilleur pour les années à venir » écrit-il sur son compte Facebook. Sur les tablettes de plusieurs clubs, l'attaquant de 20 ans a choisi la Belgique et les Rouches pour entamer son aventure européenne « Bravo

au Standard pour cet excellent choix. Merci pour cette bonne nouvelle dans cette période compliquée » se réjouit le technicien congolais.

Il sied de rappeler que l'âge de 20 ans, Jackson Muleka s'est engagé pour quatre saisons et une en option.

CSM

Fc Barcelone: réunion d'urgence ce lundi

Le président du FC Barcelone, Josep Maria Bartomeu, a décidé de convoquer une réunion d'urgence après l'élimination en Ligue des champions.

Au lendemain de la déroute historique des Catalans en quart de finale de Ligue des champions contre le Bayern Munich (8-2), Josep Maria Bartomeu semble vouloir prendre les choses en main afin de sauver ce qui peut encore l'être. Selon les informations de RAC1, le patron du FC Barce-

lone a convoqué une réunion d'urgence, ce lundi, avec la présence de l'ensemble des membres de la direction. « Ce fut une nuit très, très difficile. Je suis désolé pour les fans et les membres du Barca, pour les joueurs... Pour tout le monde, a lâché Bartomeu, quelques minutes après la fin de la rencontre, à Movistar+. Nous n'étions pas le club que nous représentons, je suis vraiment désolé. »

« Des annonces seront faites »

Le premier responsable du FC Barcelone sait très bien qu'il est urgent de faire bouger les choses après une saison catastrophique sans aucun titre remporté. « Il y a des décisions que nous avons déjà prises, et d'autres que nous allons prendre dans les prochains jours, a enchaîné le président catalan. Des annonces seront faites à partir de la semaine prochaine, nous devons prendre des décisions après que les choses se soient calmées. » football365.fr

Henry, Xavi et les candidats pour remplacer Setién au Barça



Pep Guardiola. Le coach espagnol est souvent lié à un retour en Catalogne. serait-il prêt à quitter Manchester au pied levé pour revenir en Espagne ?

Quique Setién ne devrait pas faire long feu au FC Barcelone. Tour d'horizon des coachs sus-

ceptibles de le remplacer.

Pour la troisième fois en l'espace de deux ans, le FC Barcelone a subi une grosse déroute en C1. Et l'entraîneur Quique Setién ne devrait pas y survivre. Gérard Piqué appelle des changements structurels. Même son de cloche chez son capitaine Lionel Messi. « Les supporters manquent de patience parce qu'on ne leur donne rien. Et cela fait trop longtemps que ça dure », a tonné l'Argentin. Le premier fusible à sauter pourrait bien être le coach espagnol des Blaugrana. Et voici une liste de tacticiens susceptibles de le remplacer selon les médias espagnols. Football365.fr

Karl-Heinz Rummenigge : «Flick a radicalement changé le Bayern»



le patron du Bayern Munich. Nos joueurs ont fait un match exceptionnel. Flick a radicalement changé cette équipe. »

« Flick offre un football extraordinaire »

Après avoir écrasé les Catalans (2-8), la route vers le sacre européen semble grande ouverte pour les Bavarois pour cette 65e édition de la Ligue des Champions. C'est un Karl-Heinz Rummenigge ravi qui s'est exprimé au micro de Sky Italia après la qualification en demi-finale. « Cette équipe a la volonté de produire un jeu offensif, ils l'ont réussi de manière retentissante. Avant le match, les Barcelonais étaient un peu nerveux, a expliqué

Le double Ballon d'Or allemand ne s'est pas arrêté là. Selon le président bavarois, Hans-Dieter Flick fait partie de cette génération de coachs qui révolutionnent le jeu allemand. « D'ordinaire, le jeu allemand n'est pas offensif ni attractif, mais Flick offre un football extraordinaire, a confirmé Karl-Heinz Rummenigge. Son explosion est une surprise, il fait du très bon travail. Il a réussi à changer quelque chose dès son premier jour, il est devenu un grand entraîneur. » Football365.fr

La réaction de Messi après la déroute du Barça face au Bayern

Vendredi en Ligue des Champions, le FC Barcelone a reçu une belle leçon de la part du Bayern Munich. Pour Lionel Messi, cette défaite est normale et ne devrait pas surprendre. Toutefois, il se sent mal pour les supporters.

Le FC Barcelone a-t-il perdu son jeu séducteur et le sens des grandes compétitions ? Depuis plusieurs années, le club blaugrana a du mal à aller loin en Ligue des Champions. Après les remontada de la Juventus, de la Roma, de Liverpool, c'est le Bayern Munich qui a crucifié Lionel Messi et les siens. Une situation inacceptable pour le capitaine blaugrana qui s'est prononcé à la fin de la rencontre.

« Toute la saison nous avons été une équipe très faible. Ce match résume cette saison. Les fans doivent être très en colère face au déroulement de cette saison. Et c'est normal, nous aussi, nous le sommes. Il y a eu Rome, Liverpool et aujourd'hui. Les supporters manquent de patience parce qu'on ne leur donne rien. Et cela fait trop longtemps que ça dure. »

Après cette humiliation, en plus de la mauvaise saison du Barça, la question qui se pose est de savoir si Lionel Messi va prolonger son contrat, lui qui présentait des envies de départ. Rappelons que jusque-là, le numéro 10 argentin n'a pas encore prolongé donné une réponse concrète.

Cristiano Ronaldo exige Karim Benzema (Real Madrid) à la Juve

La star portugaise de la Juve aurait demandé à sa direction de recruter son ancien acolyte au Real Madrid.

Désireux de rester à la Juventus malgré le camouflet d'une élimination aux mains de l'OL en 8es de finale de la Ligue des Champions, Cristiano Ronaldo aurait demandé du renfort à sa direction. Et pas n'im-

porte quel joueur. Le Portugais aimerait reformer son duo avec Karim Benzema, qui s'était avéré très prolifique au Real Madrid. Les médias italiens affirment que Cr7 va peser de tout son poids pour parvenir à débaucher Kb9 de Madrid. Les deux attaquants ont évolué ensemble pendant neuf saisons au Real, remportant plusieurs titres.

Comité de suivi Fcc-Cach

Shadary, Kabund, Kabuya... débarqués !



Néhémie Mwilanya



Raymond Tshibanda



Aubin Minaku



Azarias Ruberwa

Faut-il aujourd'hui dire affirmé qu'entre le Fcc et le Cach l'orage est déjà passé ? Difficile à dire pour l'instant ; toutefois les informations en circulation indiquent qu'il y aurait une sorte de trêve après l'escalade verbale de dernières semaines entre les deux alliés au pouvoir à Kinshasa. L'apaisement actuel serait dicté par la volonté de Félix Tshisekedi et Joseph Kabila de procéder à l'évaluation de leur mariage ou deal (c'est

selon) après une période d'incompréhensions et de tensions qui a fait craindre dans l'opinion un éclatement imminent de la coalition au pouvoir.

Certes, le pire n'est pas encore arrivé, c'est-à-dire la dissolution de l'Assemblée nationale, raison pour laquelle les deux alliés devraient se mettre en tête à tête pour se dire des vérités et surtout rassurer quant à la poursuite de leur mariage ou au divorce. Pour la réussite

de cette rencontre au sommet, soutiennent des sources généralement bien renseignées, un nettoyage s'imposait dans le comité de suivi de la coalition. Les deux autorités morales du Fcc (Joseph Kabila) et Cach (Félix Tshisekedi) se seraient mises d'accord sur ce préalable avant le face à face qui s'annonce déterminant, non seulement pour la coalition au pouvoir mais aussi pour l'avenir de la république. Les invectives et autres menaces répétées de part et d'autre ternissaient l'image des dirigeants et du pays.

Ainsi a-t-il été décidé de réaménager le comité de suivi en revisitant son format et en réduisant sa composition.

Plusieurs sources estiment que la plupart des membres dudit comité étaient des va-t'en guerre prêts à en découdre au couteau ou à la kalachnikov pour sauver ou soutenir leurs leaders respectifs. 2023 avançant à pas de géant, les braillards des deux côtés se sont distingués jusqu'à ce qu'ils n'y aient pas longtemps par des dé-



Kitenge Yesu



Nicolas Kazadi



Thethe Kabwe.



Peter Kazadi

clarations incendiaires à même de mettre à feu et à flamme le pays.

Du côté du Fcc, apprend-on, Ramazani Shadary, l'homme au coup pour coup et candidat malheureux à la présidentielle de 2018, serait écarté au bénéfice de Raymond Tshibanda, Aubin Minaku, Néhémie Mwilanya et Azarias Ruberwa. Le Cach aurait aligné pour ce round de tous les enjeux Nicolas Kazadi, Kitenge Yesu, Peter Kazadi et

Thethe Kabwe. Ceux-ci remplaceraient au sein du comité de suivi de la coalition Jean Marc Kabund et Augustin Kabuya, respectivement président a.i et secrétaire général a.i de l'Udps.

Ces deux équipes vont ensemble, comme experts, préparer la grande rencontre. Il s'agirait des matières à discussion ou des points à de l'ordre du tête-à-tête qui fait déjà couler beaucoup d'encre et de salive.

LR

Mettant le cap sur l'avenir

Ensemble pour la République actualise son fichier de membres

Le parti cher au Président Moïse Katumbi procède dans les prochains jours à l'actualisation de son fichier de membres. Selon le porte-parole de l'ancien Gouverneur du Katanga les kits du matériel informatique est en plein déploiement sur l'ensemble du territoire national.

La deuxième phase consacrée au recrutement, mieux à l'enrôlement des membres intervient incessamment, indique Oliver Kamitatu sur son compte twitter.

Le moins que l'on puisse reconnaître est que Ensemble pour la République vient administrer une leçon de fonctionnement moderne de partis politi-



ques. Une structure répondant aux prescrits de la science politique et de la loi en la matière.

Il ne pouvait en être autrement lorsqu'on sait que Moïse Katumbi a apporté la même cure au secteur des sports, en insufflant une gestion moderne au TP Mazembe. On en connaît le résultat. Le club est devenu

non seulement la meilleure équipe du pays, mais aussi l'équipe du continent ayant laissé la meilleure image à la compétition mondiale.

De mauvaises langues, des distraits seront happés par une haine naïve demain lorsqu'Ensemble pour la République récoltera le précieux fruit de sa parfaite organisation futuriste.

LR

Panique parmi les auteurs et complices de fraude fiscale, douanière et de corruption

Luzolo Bambi dément son implication dans les enquêtes et poursuites judiciaires

Luzolo Bambi Lessa, a réagi, à travers son conseil, au courrier qui circule sur les réseaux sociaux, le désignant comme instigateur des enquêtes ouvertes récemment par la police judiciaire des Parquets sur certaines personnalités et certaines entreprises.

Pour lui, il s'agit d'une «cabale» délibérément orchestrée contre sa personne à des fins de positionnement politique.

«Le professeur Luzolo Bambi déclare ne pas être impliqué dans les enquêtes ouvertes récemment par ladite cellule de la police judiciaire. Il constate plutôt une certaine panique dans le chef de tou-

tes les personnalités et entreprises concernées par la fraude fiscale, douanière et la corruption, citées dans le rapport qu'il avait déposé en 2015 à l'office du procureur général de la République dont l'opinion a hâte de connaître la suite après 5 années», lit-on dans le communiqué de presse du conseil de Luzolo Bambi.

Luzolo Bambi Lessa a été Conseiller spécial du Chef de l'Etat en charge de la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme de mars 2015 à juillet 2020.